AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " BRETAGNE "
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station " Bretagne " - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

Bulletin n° 74

21 décembre 1977

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Nous vous rappelons que votre abonnement se termine le 31 décembre prochain. Nous vous serions obligés de le renouveler le plus tôt possible (pour les tarifs d'abonnement, se reporter à la feuille jointe au bulletin du 17 novembre dernier).

CAMPAGNOLS DES CHAMPS ET MULOTS

Des dégâts de campagnols des champs et de mulots ont été constatés localement sur diverses cultures, notamment dans le sud de l'Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord.

Si les conditions climatiques hivernales ne leur sont pas défavorables, on peut craindre une extension de ces ravageurs, autour des foyers existants, au cours de la prochaine campagne.

Période de lutte

La reproduction des campagnols et mulots s'échelonnant de février jusqu'en été, la destruction des reproducteurs doit être conduite en hiver. C'est à cette époque que leur sensibilité à l'empoisonnement est la plus grande et qu'ils acceptent mieux les appâts.

Produits recommandés

Pour détruire les campagnols et mulots qui se manifestent en foyers très localisés, nous recommandons d'utiliser des appâts à base de Chlorophacinone.

Cette substance présente l'avantage d'être pratiquement sans danger pour l'homme, les animaux domestiques (sauf le porc) et le gibier, ce qui autorise une application en surface, beaucoup moins onéreuse et plus rapide lorsque de grandes étendues sont à traiter.

Pour des foyers isolés, il suffit de disposer quelques grammes d'appâts dans les trous fréquentés.

Le Chlorophacinone se trouve dans le commerce sous forme :

- soit de concentrat huileux pour préparation d'appâts : Caïd, Quick... (0,2 l pour 10 kg de blé)

.../...

P.1109

- soit d'appâts prêts à l'emploi : Caïd spécial campagnols, Febor grains, Grains Quick, Muca grains, Racam...

Les appâts à base de Crimidine, donnent aussi satisfaction. Ils sont cependant un peu moins efficaces et plus dangereux que les précédents. Aussi, les grains doivent être obligatoirement déposés dans les trous. Ils se trouvent dans le commerce sous les noms suivants : Adoc campagnols et mulots granulés, Crimitox, Rapid' Tox...

SOINS ET TRAITEMENTS DES ARBRES FRUITIERS EN HIVER

L'état sanitaire d'un verger en cours de végétation dépend en partie des soins et traitements appliqués aux arbres pendant la période de repos végétatif. Des interventions plus ou moins importantes suivant le degré d'entretien du verger sont donc nécessaires. Elles peuvent être de deux ordres :

- mesures d'hygiène générale à prévoir chaque hiver,

- traitements chimiques à réaliser seulement si les arbres ont besoin d'être débarrassés des mousses, lichens, vieilles écorces et également en cas de présence de ravageurs ou d'oeufs de ravageurs, en assez grand nombre.

Il est donc conseillé aux arboriculteurs de bien examiner leurs vergers pour déterminer les traitements à exécuter éventuellement et, en conséquence, choisir le produit le mieux adapté parmi ceux indiqués ci-après :

- les Huiles de goudron ou huiles d'anthracène provoquent la chute des vieilles écorces et la destruction des mousses et lichens. Elles exercent aussi une action sur les oeufs d'insectes et d'acariens.

Les doses d'utilisation sont les suivantes :

- 7,5 l par hl d'eau pour les spécialités titrant 65 % d'huile,
- 7 l par hl d'eau " " 70 % d'huile,
- 6 l par hl d'eau " " 80 % d'huile.

- les colorants nitrés, surtout ovicides (destruction des oeufs), s'utilisent à la dose de 600 g/hl de matière active.

- les huiles blanches d'hiver ou huiles de pétrole, particulièrement efficaces contre les cochenilles, ont aussi une action sur les oeufs d'insectes et d'acariens.

Elles s'emploient aux doses suivantes :

- 4 l par hl d'eau pour les spécialités titrant 70 % d'huile,
- 3,5 l par hl d'eau " " 75 % d'huile,
- 3 l par hl d'eau " " 80 % d'huile.

- les huiles jaunes, composées d'un mélange d'huiles blanches et de colorants nitrés, s'utilisent contre les cochenilles et les oeufs de divers ravageurs, à la dose de 2 à 3 l de produit commercial par hectolitre.

- les oléoparathions et les oléomalathions, constitués d'une association d'huiles blanches et de parathion ou de malathion, sont actifs contre les cochenilles et les oeufs d'insectes et d'acariens. Contrairement aux autres produits qui ne doivent être appliqués que pendant le repos végétatif, il est recommandé d'employer ces derniers en prédébourrement.

.../...

Les traitements d'hiver des arbres fruitiers doivent être effectués seulement après les opérations de taille et de nettoyage. Les pulvérisateurs à forte pression, permettant à la bouillie d'atteindre toutes les parties des arbres, y compris les anfractuosités des écorces, sont à préférer à tous les autres appareils.

Précisons enfin qu'il est nécessaire d'exécuter les traitements par temps calme, en l'absence de pluie et de gelée.

NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES AU 2,4,5 T

Par arrêté interministériel du 21 septembre 1977 (Journal Officiel du 12 octobre 1977), l'acide 2,4,5 T trichlorophénoxyacétique, matière active bien connue employée comme débroussaillant chimique, est désormais classé à la section I du tableau C des substances vénéneuses.

Le 2,4,5 T et ses sels doivent contenir moins de dix millionièmes de dioxine.

L'épandage de ce produit par voie aérienne est interdit.

G. CHERBLANC

Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bretagne"

Dernière note : Bulletin n° 73 du 17 novembre 1977

P110